

GRAMMAIRE



SOMMAIRE :

LA PHRASE	4
LA PHRASE INTERROGATIVE	5
LA PHRASE EXCLAMATIVE	6
LES DIFFÉRENTS TYPES DE PHRASES	7
LA PHRASE AFFIRMATIVE OU NÉGATIVE	8
LE TYPE ET LA FORME D'UNE PHRASE.	9
LA PHRASE NOMINALE OU VERBALE	10
PHRASE SIMPLE, PHRASE COMPLEXE.	11
LE NOM, LE NOM PROPRE ET LE NOM COMMUN	12
LES MOTS ETIQUETTES	13
LE GENRE ET LE NOMBRE DES NOMS	14
LE GROUPE NOMINAL	15
LES DETERMINANTS	16
ARTICLES DEFINIS ET INDEFINIS	17
LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS (DANS LE GROUPE NOMINAL).	18
LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS ATTRIBUT OU ÉPITHÈTE.	19
ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF AVEC LE NOM.	20
L'ADVERBE	21
LE PASSE, LE PRESENT ET LE FUTUR	22

LE VERBE	23
LE VERBE À L'INFINITIF OU CONJUGUÉ	24
L'ANALYSE DU VERBE	25
LE SUJET DU VERBE	26
LE GROUPE SUJET ET LE GROUPE VERBAL	27
L'ACCORD DU SUJET AVEC LE VERBE	28
LES COMPLEMENTS DU VERBE : LE COD ET LE COI	31
LE COD (COMPLEMENT D'OBJET DIRECT)	32
LE COI (COMPLEMENT D'OBJET INDIRECT)	34
LE COMPLEMENT DU NOM.	36
LES ACCORDS DU PARTICIPE PASSE AVEC LE VERBE.	37

Qu'est-ce qu'une phrase ?

Une **phrase** est une suite de mots,

- qui a un sens,
- qui commence par une majuscule,
- qui se termine par un point.

Attention, il existe plusieurs sortes de points à la fin d'une phrase.

- Le simple point « . »
- Le point d'interrogation « ? »
- Le point d'exclamation « ! »
- Les points de suspension « ... »

Exemples de phrases : Je gare la voiture. Qui est là ? Qu'elle est belle !
Dans un zoo, il y a des singes, des girafes, des ours ...

Ces suites de mots sont bien des phrases car :

- Ces suites de mots ont un sens : elles veulent dire quelque chose.
- Elles commencent par une **majuscule**.
- Elles finissent bien par des points « . », « ? », « ! » ou « ... »

Qu'est-ce qu'une phrase interrogative ?

Une **phrase interrogative** est une suite de mots,

- qui pose une question ou demande une information,
- qui se termine par un point d'interrogation.

Au début d'une phrase interrogative, on trouve souvent des mots comme:

- *est-ce que, qui, que*
- *pourquoi, quand, quoi, où, comment*

Exemples de phrases interrogatives :

As-tu fait ton travail ? Tu as fait ton travail ? *Est-ce que* tu as fait ton travail ?
Qui a fait ton travail ? *Pourquoi* tu n'as pas fait ton travail ? *Quand* as-tu fait ton travail ? *Où* as-tu fait ton travail ? *Comment* as-tu fait ton travail ?

Ces suites de mots sont bien des phrases interrogatives car :

- Elles posent toutes une question ou demandent une information.
- Elles finissent toutes par des points d'interrogation « ? ».

Qu'est-ce qu'une phrase exclamative ?

Une **phrase exclamative** est une suite de mots,

- qui exprime un sentiment ou une émotion,
- qui se termine par un point d'exclamation. (!)

Au début d'une phrase exclamative, on trouve des mots comme :

que, quel, quelle, comme, qu', etc.

Exemples de phrases exclamatives : *Quelle gentille fille ! Comme tu es bête !
Quel beau château !*

Ces suites de mots sont bien des phrases exclamatives car :

- Elles expriment une émotion ou un sentiment.
- Elles commencent par des mots comme *quelle, comme, quel*.
- Elles finissent bien par des points d'exclamation « ! ».

Erreurs à éviter : Attention, une suite de mot qui finit par un point d'exclamation n'est pas forcément une phrase exclamative. Il faut donc vérifier qu'elle exprime un sentiment ou une émotion.

Exemples : *Mange ton pain !*

Cette phrase n'est pas exclamative, car elle n'exprime ni émotion, ni sentiment. C'est un ordre.

Quels sont les types d'une phrase ?

En français, Il existe quatre types de phrases :

- **La phrase interrogative** : Pour demander. Elle se termine par un point d'interrogation. (?)
- **La phrase exclamative** : Pour exprimer un sentiment (joie, colère, étonnement, dégoût...). Elle finit par un point d'exclamation. (!)
- **La phrase déclarative** : Pour raconter ou donner une information. Elle s'achève par un simple point.
- **La phrase impérative** : Pour donner un ordre, un conseil. Elle s'achève par un point ou un point d'exclamation.

Exemples de phrases:

- **William joue-t-il dans le parc ?** C'est une phrase interrogative, car elle pose une question et se termine par un point d'interrogation « ? ».
- **Que cette fille est jolie !** C'est une phrase exclamative qui exprime un sentiment d'admiration, et qui se termine par un point d'exclamation « ! ».
- **William joue dans le parc.** C'est une phrase déclarative qui informe que William est en train de jouer dans le parc. Elle se termine par un point « . ».
- **Mange ta soupe lentement. Tais-toi !** Ce sont deux phrases impératives qui expriment un conseil ou un ordre : Elles se terminent par un point « . » et par un point d'exclamation « ! ».

Qu'est-ce qu'une phrase à la forme affirmative ou négative ?

Une phrase peut être :

- à la forme affirmative pour dire oui (quelque chose est vrai),
- à la forme négative pour dire non (dire le contraire ou exprimer une opposition).

Avec une phrase affirmative, je peux faire une phrase négative avec :
ne...pas, ne...plus, ne...jamais, ne...guère, ne...rien.

Exemples de phrases affirmatives :

- La chenille dévore la feuille.
- Je mange de la viande.
- Il y a du beurre.
- Il pleut.

Si je transforme ces phrases à la forme négative, j'obtiens :

- La chenille ne dévore plus la feuille
- Je ne mange pas de la viande
- Il n'y a jamais de beurre
- Il ne pleut guère.

Quels sont les types et les formes d'une phrase ?

Il existe *quatre types de phrases*:

- la phrase *interrogative*,
pour poser une question.
- la phrase *exclamative*,
pour exprimer un sentiment.
- la phrase *déclarative* pour
raconter ou donner un renseignement.
- la phrase *injonctive* ou *impérative*,
pour donner un ordre ou un conseil.

Il existe *deux formes de phrases*:

- la forme *affirmative*,
pour dire « oui ».
- la forme *négative*,
pour dire « non », pour
exprimer une opposition.

Exemples :

Attention en traversant la route !

Cette phrase est exclamative (son type), à la forme affirmative.

Vos amies ne sont pas encore parties ?

Cette phrase est interrogative (son type), à la forme négative.

Qu'est-ce qu'une phrase nominale ou verbale ?

- Une *phrase* est *verbale* si elle possède au moins un verbe conjugué.
- Une *phrase* est *nominale* si elle n'a pas de verbe conjugué et s'il y a un nom. On la rencontre souvent à l'oral, dans les titres, et dans les publicités.

Exemple de phrase verbale : Cette maison est magnifique.

- Le verbe conjugué est le mot « *est* ».
- C'est donc une phrase verbale.

Exemple de phrase nominale : Quelle magnifique maison !

- Il n'y a pas de verbe, mais il y a un nom, le mot « *maison* »
- C'est donc une phrase nominale.

Qu'est-ce qu'une phrase simple ou une phrase complexe ?

- Une **phrase simple** n'a qu'un seul verbe conjugué. Une **phrase complexe** a plusieurs verbes conjugués.
- Chaque phrase ou partie de phrase qui ne contient qu'un seul verbe s'appelle une **proposition**.
- Dans une phrase complexe, il y a autant de propositions que de verbes. Les propositions sont reliées entre-elles par des virgules ou des mots de liaison tels que : **mais, ou, et, donc, or, ni, car pourtant, qui, que, parce que, lorsque, etc.**

Exemples :

➤ Le public applaudit vigoureusement.

Dans cette phrase, il n'y a qu'un seul verbe conjugué.

C'est donc une phrase simple.

➤ Le public applaudit **et** il crie de joie.

Dans cette phrase, il y a plusieurs verbes conjugués.

C'est donc une phrase complexe.

Il y a 2 propositions séparées par le mot de liaison « **et** ».

- « le public applaudit »
- « il crie de joie. »

Qu'est-ce qu'un nom, un nom propre, un nom commun?

Un **nom** est un mot qui désigne ou qui nomme une personne, un animal ou une chose. Exemples de noms : *chien, chaise, William*

- Le **nom propre** désigne une personne, une ville, un animal en particulier. On le reconnaît facilement car il commence toujours par une majuscule. Exemples: *Louanne, Paris*
- Le **nom commun** désigne une chose, un animal, une personne mais en général. Exemples: *chat, maison, homme*

On le distingue aisément, car il est accompagné d'un petit mot appelé déterminant : *un, une, des, le, la, les, l', ce, ces, mon, ton, son, ses, nos, vos leurs, cet, cette ...*

Exemples de noms :

- Le mot "*chien*" est un nom commun, car il désigne un animal et on peut y ajouter un déterminant.
- Le mot "*William*" est un nom propre, car il nomme une personne en particulier et commence par une majuscule.
- Le mot "*chaise*" est un nom commun, car il désigne une chose et on peut y ajouter un déterminant.
- Le mot « *Paris* » est un nom propre, car il désigne une ville en particulier, et commence par une majuscule.

Qu'est-ce qu'un mot étiquette?

Les *mots étiquettes* (appelés aussi les *noms génériques*) permettent de regrouper plusieurs autres mots par catégories ou par familles.

Quelques exemples:

- Le mot "*animal*" est un nom générique (ou mot étiquette) qui regroupe les mots *chien, oiseau, serpent, lion, ours...*
- "*fleur*" est un nom générique qui rassemble *les roses, les marguerites, les tulipes...*
- "*couleur*" est un mot étiquette qui regroupe : *le rouge, le noir, le bleu, le blanc, le violet...*
- "*outil*" est un mot étiquette désigne *un marteau, une pelle, un tournevis...*

Qu'est-ce que le genre et le nombre des noms?

Un nom commun a toujours un **genre** et un **nombre**.

Il peut être :

- masculin ou féminin. C'est son **genre**.
 - Il est au **masculin**, si on peut mettre « un » ou « le » devant.
 - Il est au **féminin**, si on peut mettre « une » ou « la » devant.
- singulier ou pluriel. C'est son **nombre**.
 - Il est au **singulier**, s'il y a une seule personne, un seul animal ou une seule chose.
 - Il est au **pluriel** lorsqu'il désigne plusieurs personnes, animaux ou choses.

Exemples:

- Le mot « **chien** » est un nom **masculin**, car on peut écrire « le chien » ou « un chien ». Il est au **singulier** car il n'y a qu'un seul chien.
- Le mot « **femme** » est un nom **féminin**, on peut écrire « une femme » ou « la femme ». Il est au **singulier** car il n'y a qu'une seule femme.
- Dans « **ces oiseaux** », le mot « **oiseaux** » est un nom **masculin**, car on peut écrire « un oiseau ». Il est au **pluriel**, car il y a ici plusieurs oiseaux.

Qu'est-ce qu'un groupe nominal?

Le groupe nominal est un ensemble de mots réunis autour d'un nom.

Le nom est le mot le plus important et on dit qu'il est le *noyau*.

Dans le groupe nominal, le déterminant et le nom s'accordent entre eux *en genre* (masculin ou féminin) *et en nombre* (singulier ou pluriel).

Exemples de groupes nominaux :

la petite *fil*le :

- On y trouve un nom, le mot «*fil*le».
- Ce nom est accompagné du mot «*la*» (le déterminant) et du mot « petite ».
- La suite de mots « La petite fille » est donc un groupe nominal.

les merveilleuses *mont*agnes :

- On y trouve un nom, le mot «*mont*agnes».
- Ce nom est accompagné du mot «*les*» (le déterminant) et du mot « merveilleuses » (C'est un adjectif).
- La suite de mots « les merveilleuses montagnes » est donc un groupe nominal.

Qu'est-ce qu'un déterminant?

Le nom commun est accompagné d'un petit mot appelé le **déterminant**.

Voici une liste de déterminants

- un, une, des, le, la, les, l'
- ce, cet, cette, ces
- mon, ma, mes, ton, ta, tes
- son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs

Le déterminant a le même **genre** et le même **nombre** que le nom. Il se trouve toujours avant le nom. Il peut être juste à côté du nom ou être séparé par un mot.

Exemples :

Prenons la série de mots « **les** chiens »

- le mot "**les**" est le déterminant situé juste avant le nom.
- Le mot « chien » est le nom commun au masculin.
- Le déterminant est lui aussi au masculin pluriel.

Prenons les mots « **une** merveilleuse **idée** » :

- le mot "**une**" est le déterminant séparé du nom par le mot « merveilleuse ».
- Le mot « **idée** » est le nom commun au féminin.
- Le déterminant est également au féminin singulier.

Qu'est-ce qu'un article indéfini ou un article défini ?

Un **article** est un déterminant particulier qui se trouve toujours avant le nom commun.

Il existe plusieurs familles d'articles.

- **Les articles indéfinis** « un, une, des » qui font référence à une personne, une chose ou un animal de manière imprécise.
- **Les articles définis** « le, la, les, l' » qui font référence à une personne, une chose ou un animal précis ou connu.

Remarque : il existe d'autres catégories d'articles.

Exemples :

Un petit chien : on ne précise pas de quel chien il s'agit. Le mot « **un** » est donc un article indéfini.

Des gangsters : on ne connaît pas les gangsters. Le mot « **des** » est également un article indéfini.

Le chien noir : on parle d'un chien précis que l'on connaît. Le mot « **le** » est un article défini.

Les gangsters : on sait de quels gangsters il s'agit. Le mot « **les** » est donc un article défini.

Qu'est-ce qu'un adjectif qualificatif ?

Dans un groupe nominal, **l'adjectif qualificatif**, est un mot qui précise et donne des informations sur le nom.

Il peut se trouver avant, ou après le nom.

Il peut y avoir plusieurs adjectifs qualificatifs pour un même nom.

➤ Attention ! Dans certains cas, si on change la place de l'adjectif qualificatif, son sens change aussi.

Exemple :

Prenons le groupe nominal suivant : "**une belle maison rouge**".

Ici, les mots "**belle**" et "**rouge**" donnent des informations sur le nom "**maison**".

Ce sont des adjectifs qualificatifs car ils précisent que la maison est belle / jolie et de couleur rouge.

On remarque que l'adjectif qualificatif "**belle**" se trouve avant le nom alors que "**rouge**" est situé après le nom.

Exemple :

Un homme grand, c'est un homme de grande taille.

Un grand homme, c'est un homme important, célèbre.

Ici, l'adjectif qualificatif "**grand**" change de sens lorsqu'on le déplace.

Qu'est-ce qu'un adjectif attribut ou épithète?

Un adjectif qualificatif donne des précisions sur le nom, ou le pronom et peut avoir la fonction d'épithète ou d'attribut.

L'adjectif qualificatif épithète :

- se trouve dans le groupe nominal, avant ou après un nom.
- s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

L'adjectif qualificatif attribut du sujet :

- est toujours précédé d'un verbe d'état (*être, rester, devenir, sembler, demeurer, paraître, etc.*).
- s'accorde en genre et en nombre avec le nom du sujet ou le pronom personnel sujet.

Exemples :*Ces magnifiques maisons.*

Le mot « *magnifiques* » donne des précisions sur le nom « *maisons* ».

Il appartient au groupe nominal.

Le mot « *magnifiques* » est donc un adjectif qualificatif épithète.

Il s'accorde avec le nom.

Ces maisons semblent magnifiques. Elles semblent magnifiques.

Le mot « *magnifiques* » donne des informations sur le sujet. (*Ces maisons / elles*)

Il se trouve après le verbe d'état « *semblent* »

Le mot « *magnifiques* » est donc un adjectif qualificatif attribut.

Il s'accorde avec le nom « *maisons* » qui appartient au sujet, ou avec le pronom personnel sujet « *elles* ».

Comment s'accorde un adjectif qualificatif avec le nom ?

L'**adjectif qualificatif** s'accorde en genre et en nombre avec le nom :

- si le nom est au singulier, l'adjectif est aussi au singulier (nombre),
- si le nom est au pluriel, l'adjectif est aussi au pluriel (nombre),
- si le nom est au masculin, l'adjectif est aussi au masculin (genre),
- si le nom est au féminin, l'adjectif est aussi féminin (genre).

Au pluriel, les adjectifs se terminent généralement par un "s".

Au féminin, les adjectifs se terminent généralement par un "e".
(Ou par "es" si l'adjectif est au féminin pluriel).

Exemples :

une jolie robe

L'adjectif qualificatif "jolie" s'accorde avec le nom "robe".

Le nom "robe" est au féminin singulier, donc, l'adjectif est aussi au féminin singulier. Il finit par un « e ».

des hommes grands

L'adjectif qualificatif "grands" s'accorde avec le nom "hommes".

Le nom "hommes" est au masculin pluriel, donc, l'adjectif est aussi au masculin pluriel. Il finit par un « s ».

Qu'est-ce qu'un adverbe ?

- Un **adverbe** est un mot qui précise ou modifie le sens d'un verbe, d'un adjectif qualificatif ou d'un autre adverbe.
- Il se place généralement juste avant, ou juste après le mot qu'il précise ou modifie.
- Un **adverbe** peut donner une information sur :
le temps (Quand ?), le lieu (Où ?), la manière (Comment ?), etc.
- Généralement, les adverbes s'écrivent toujours de la même manière et ne s'accordent jamais. On dit qu'ils sont invariables.
- On peut souvent transformer un mot en adverbe, simplement en ajoutant le suffixe **-ment**. Ex : fort / **fortement**

Exemples :

- Il fait **incroyablement** chaud aujourd'hui.
- L'adverbe "**incroyablement**" précise l'adjectif « **chaud** ». (manière)
- On obtient l'adverbe « incroyablement » à partir du mot « incroyable ».
- **Rapidement**, elles se sont assises **devant**.
- L'adverbe "**devant**" précise le verbe et nous informe sur le lieu.
- L'adverbe "**rapidement**" précise le verbe et nous informe sur la manière.
- On obtient l'adverbe « rapidement » à partir du mot « rapide ».

Une phrase peut être conjuguée :

1

Au passé : si l'action est déjà terminée

On trouve souvent des mots comme: *hier, autrefois, il y a longtemps, avant-hier, la semaine, jadis, l'autre jour, etc.*



2

Au présent : si l'action est en train de se dérouler.

On a régulièrement des mots tels que: *maintenant, en ce moment, actuellement, pour l'instant, etc.*



3

Au futur, si l'action se déroulera plus tard.

Fréquemment, on a des mots comme: *plus tard, demain, après-demain, la semaine prochaine, bientôt, après, etc.*

Exemples :

- *Autrefois*, je me déplaçais en calèche. (Phrase au passé.)
- Je roule *aujourd'hui* en voiture. (Phrase au présent)
- *Demain*, je voyagerai avec une navette spatiale. (Phrase au futur.)

Qu'est-ce qu'un verbe?

Un **verbe** est un mot (ou plusieurs) qui exprime une action (ce que fait une personne, un animal ou une chose), ou un état (comment il est).

Le verbe change selon le temps de la phrase ou la personne qui fait l'action, on dit qu'il se conjugue.

Dans une phrase, le verbe est l'unique mot qui change si le temps change.
Un verbe peut être constitué d'un ou plusieurs mots.

Exemples :

La pluie **tombe** en abondance.

- Le mot « **tombe** » donne des informations sur ce que fait la pluie.
- Transformons la phrase au futur : « La pluie **tombera** en abondance ».
- Le seul mot qui a changé, c'est le mot « **tombe** » qui est devenu « **tombera** ».
- Nous en déduisons que « **tombe** » est un verbe.

La pluie **semblait** glaciale.

- Le mot « **semblait** » décrit comment est « la pluie ».
- Changeons la phrase au présent : « La pluie **semble** glaciale. »
- Le seul mot qui a changé, c'est le mot « **semblait** » qui est devenu « **semble** ».
- Le mot « **semblait** » est donc un verbe.

Qu'est-ce qu'un verbe à l'infinitif ou conjugué ?

Le verbe peut être :

- Soit **conjugué** c'est-à-dire qu'il change selon le temps de la phrase, ou la personne qui fait l'action.
- Soit à l'**infinitif** s'il ne change ni avec le temps, ni avec les personnes.

Pour trouver rapidement l'infinitif, on peut dire « **Il faut...** » avec le verbe.

Dans le dictionnaire, pour trouver un verbe, on recherche son infinitif.

Exemples :

Le chat **joue** avec une pelote de laine.

On peut dire « **Il faut jouer** », l'infinitif du mot « **joue** » est donc « **jouer** ».

Le rossignol **chante** fort.

- On peut dire « **Il faut chanter** », son infinitif est donc « **chanter** ».

Qu'est-ce l'analyse du verbe?

Analyser le verbe, c'est donner au moins trois informations:

- l'infinitif du verbe,
- le temps de conjugaison,
- la personne (le singulier ou le pluriel qui doit être le même que le sujet.).

On peut aussi donner d'autres indications, comme :

- le groupe du verbe,
- le sujet qui le commande,
- etc.

Exemples :

Le chien ronge son os.

- Le verbe de la phrase est le mot «*ronge*» et l'infinitif est «*ronger*».
- Il est au présent.
- Il est à la troisième personne du singulier.

On peut aussi ajouter que :

- Son sujet est «*le chien*».
- Et que c'est un verbe du premier groupe.

Qu'est-ce qu'un sujet du verbe?

Le sujet est un mot ou le groupe de mots qui désigne une chose, une personne ou un animal (ou plusieurs) qui fait l'action.

Pour trouver le sujet, on pose la question :

« Qui est-ce qui ? » ou « Qu'est-ce qui ? »

Exemples :

La pluie tombe en abondance.

- On se pose la question : Qui fait l'action, *qui est-ce qui tombe ?*
- C'est *la pluie* qui tombe, « la pluie » est donc le sujet du verbe.

Les garçons jouent aux billes pendant la récréation.

- Le mot « *jouent* » est un verbe.
- On se pose la question : Qui fait l'action ? *Qui est-ce qui joue ?*
- Ce sont *les garçons*. « les garçons » est donc le sujet du verbe jouer qui lui aussi est au masculin pluriel.

Qu'est-ce qu'un groupe sujet et un groupe verbal?

Une phrase est souvent composée en deux groupes essentiels :

- **le groupe sujet (G.S.)** est un mot, ou un groupe de mots, qui indique qui fait l'action. Il répond à la question : « Qui est-ce qui... » ou « Qu'est-ce qui ? »
- **le groupe verbal (G.V.)** est un mot, ou un groupe de mots, qui indique une action ou un état. Il peut être constitué d'un verbe seul ou d'un verbe accompagné d'autres mots.

Exemples :

Le chien ronge un gros os.

- On se pose la question : « Que fait le chien ? » :
Il ronge un gros os, le groupe verbal est donc « **ronge un gros os** ».
- On se pose la question : « qui est-ce qui ronge un gros os ? » :
C'est le chien, « **le chien** » est donc le groupe sujet.

Pierre habite à Paris.

- On se pose la question : « Que fait Pierre ? » :
Il habite à Paris, le G.V. est donc « **habite à Paris** ».
- On se pose la question : « qui est-ce qui habite à Paris ? » :
C'est Pierre, « **Pierre** » est donc le G.S.

Comment s'accorde le sujet avec le verbe?

Le verbe s'accorde toujours avec le sujet en nombre.

- si le sujet est au singulier, le verbe prend la marque du singulier,
- si le sujet est au pluriel, le verbe prend la marque du pluriel.

Attention !

- Si le verbe dépend de plusieurs sujets, le verbe se conjugue au pluriel.
- Si plusieurs verbes ont le même sujet, chaque verbe s'accorde avec ce sujet.

Exemples :

L'abeille butine les fleurs.

- Il n'y a qu'une seule abeille. Le verbe « butine » prend la forme du singulier comme son sujet « L'abeille ».

Les abeilles butinent les fleurs.

- Il y a plusieurs abeilles. Le verbe « butinent » prend la forme du pluriel comme son sujet « Les abeilles ».

L'abeille et le papillon butinent les fleurs.

- Il y a plusieurs sujets (une abeille ainsi qu'un papillon). Le verbe « butinent » se conjugue au pluriel.

L'abeille butine et pollinise les fleurs.

- Ici, il y a qu'un seul sujet (une abeille) qui commande deux verbes « butine » et « pollinise ». Les deux verbes se conjuguent au singulier comme le sujet.

Qu'est-ce qu'un pronom personnel sujet?

Le **pronom personnel sujet** est un mot qui remplace un sujet. Il permet d'éviter les répétitions dans un texte. Il peut être au singulier (une seule personne, une seule chose, ou un seul animal) ou au pluriel (plusieurs).

Voici la liste des pronoms personnels sujets :

	Singulier	Pluriel
Première personne	<i>Je /J'</i> = moi	<i>Nous</i> = moi + les autres
Deuxième personne	<i>Tu</i> = toi	<i>Vous</i> = vous + les autres
Troisième personne	<i>Il /Elle</i>	<i>Ils /Elles</i>

Pour remplacer le sujet par un pronom personnel :

- on trouve d'abord le sujet,
- puis on remplace celui-ci par le mot de la liste des pronoms.
- Le sens de la phrase ne doit pas changer.

Exemples :

Ma sœur a oublié son cahier en classe. *Elle* a oublié son cahier en classe.

- Qui est ce qui a oublié son cahier ? « *Ma sœur* ».
- « *Ma sœur* », est donc le sujet du verbe.
- « *Ma sœur* » est au féminin et à la troisième personne du singulier, et on peut le remplacer par « *elle* ».

Qu'est qu'un complément circonstanciel ?

Le CC (*complément circonstanciel*) complète le sens de la phrase. Il peut donner une information sur,

- le lieu où se déroule une action,
C'est le CC de lieu (CCL). Il répond à la question "Où ? D'où ? ou Par où?".
- le moment où se déroule une action,
C'est le CC de temps (CCT). Il répond à la question "Quand ?".
- la manière dont se déroule une action,
C'est le CC de manière (CCM). Il répond à la question "Comment ?".
- Etc. (Il existe d'autres CC.)

Les CC (compléments circonstanciels) peuvent être déplacés ou supprimés.

Exemple : Bertrand partira à la montagne en train cet hiver.

CCL	CCM	CCT
Où ?	Comment ?	Quand ?

On peut déplacer/supprimer les CC :

Bertrand partira cet hiver. (~~À la montagne~~) - (~~En train~~).
Cet hiver, Bertrand partira à la montagne. (~~En train~~).

Qu'est-ce que le COD ? Qu'est-ce que le COI ?

Le **COD** et le **COI** sont des compléments du verbe qui,

- ne peuvent ni être déplacés, ni être supprimés,
- précisent l'action du verbe,
- se trouvent généralement après le verbe. (pas toujours !)

Le COD répond aux questions **Qui ?**, ou **Quoi ?**

Le COI répond aux questions **De qui ? De quoi ?** ou **À qui ? À quoi ?**

Exemples :

- Cindy aime sa maman. Cindy aime sa nouvelle robe.
- Cindy aime qui ? Sa maman. Cindy aime quoi ? Sa nouvelle robe.
- "Sa nouvelle robe" et "sa maman" sont des COD.
- "Sa nouvelle robe" et "sa maman" sont des compléments du verbe "aime".
- Charles pense aux livres. Charles pense à sa mère.
- Charles pense à quoi ? Aux livres. Charles pense à qui ? À sa mère.
- "aux livres" et "à sa mère" sont des COI.
- "aux livres" et "à sa mère" sont des compléments du verbe "pense".

Qu'est-ce que le COD ?

Le **COD** est un mot ou un groupe de mots,

- qui complète le verbe,
- qui ne peut pas être déplacé ou supprimé,
- qui précise sur quoi ou qui porte l'action.

Pour reconnaître le COD, on pose la question :

"Qui?", ou "Quoi?"

Exemples :

Nathalie prépare une tarte.

Lidia a aperçu Arthur.

Nathalie prépare quoi ? Une tarte.

Lidia a aperçu qui ? Arthur.

"Une tarte" et "Arthur" sont des COD.

Remarques :

- ✓ Après un verbe d'état, il n'y a jamais de COD.
- ✓ Un COD peut être un pronom personnel (le, la, l', les.) placé avant un verbe Ex : Il la prépare. « la » est un COD.
- ✓ Il ne faut pas confondre un sujet inversé avec le COD.

Qu'est-ce que le COD ?

Le **COD** est un mot ou un groupe de mots qui ne peut pas être déplacé ou supprimé. Le COD,

- répond aux questions, Qui ? ou Quoi ? après le verbe,
- précise sur quoi ou qui porte l'action.
- peut-être un groupe nominal, un verbe, un nom propre, une proposition ou un pronom.

✓ Après un verbe d'état, il ne peut pas y avoir de COD.

(Après un verbe d'état on trouve l'attribut du sujet).

✓ Placés devant le verbe, les pronoms "l'", "la", et "le" prennent le nom de pronom COD.

Exemples :

➤ Pour trouver le COD : Les gendarmes arrêtent les voitures.
Les gendarmes arrêtent **quoi ?** Les voitures.
"Les voitures" est le COD.

➤ Le pronom COD : Elle **la** regarde. "la" est un pronom COD.

Erreurs à éviter :

Ne pas confondre le COD avec le sujet inversé. Le COD répond aux questions "Qui ?" ou "Quoi", alors que le sujet inversé répond à la question "Qui est-ce qui ?" ou "Qu'est-ce que ?". Ex : "Félicitation !" dit Gabrielle.

Qui est-ce qui dit ?

Qu'est-ce que le COI ?

Le **COI** est un mot ou un groupe de mots,

- qui complète le verbe,
- qui est introduit par une préposition (à, de...),
- généralement placé après le verbe,
- qui précise sur quoi ou qui porte l'action.

Pour repérer le COI, on pose, après le verbe, les questions :

"de quoi?", "de qui?", ou "à quoi?", "à qui?"

Exemples : *Jeremy téléphone à sa mère.*

Jeremy téléphone à qui ? À sa mère.

« À sa mère » est le COI.

Linda parle de son école.

Linda parle de quoi ? De son école.

« de son école » est le COI.

Qu'est-ce que le COI ?

Le **COI** (complément d'objet indirect) complète le verbe. Généralement, il est relié au verbe par une préposition (**à, de**), ou bien par un article défini contracté (**au, aux, du, des, d'**).

Le **COI** (complément d'objet indirect) peut être,

- un nom propre,
- un groupe nominal,
- un infinitif,
- un pronom
- etc.

Attention: il ne faut pas confondre le COI avec un complément du nom (CDN), ou un complément circonstanciel (CC).

Exemples de COI:

Un nom propre : La gomme appartient **à Margaux**.

Un groupe nominal : Elle parle souvent **de ses enfants**.

Un infinitif : Ludovic pense **à partir**.

Un pronom : Stéphanie s'ennuie **de lui**.

Qu'est-ce qu'un complément du nom ?

- Le **complément du nom** (CDN) donne des informations sur un nom.
- Il se trouve toujours placé après le nom et il est très souvent introduit par une préposition (à, de, par, pour, sans, prêt, dans, contre...).
- Il appartient au groupe nominal mais il peut être supprimé.

Remarque : - le CDN ne s'accorde pas avec le nom qu'il précise.
- quelques fois, il n'y a pas de prépositions.

Exemples :

*un exercice **de français**.*

Les mots "**de français**" forment le complément du nom (CDN). Il est introduit par la préposition « **de** ». Ce CDN donne des informations sur le nom « **exercice** » en indiquant de quelle discipline il s'agit.

*les valises **en carton**.*

Les deux mots "**en carton**" constituent le CDN, et donnent des précisions sur le mot "**valise**" (de quoi elle est faite). Le CDN est introduit par la préposition « **en** ». Le complément du nom « **en carton** » **ne s'accorde pas** avec le nom « **valises** ».

Autres exemples : *un vin **de Bourgogne** / l'avenue **François Mitterrand**
un chirurgien **dentiste** / la tour **Eiffel***

Comment s'accorde le participe passé ?

Le **participe passé** s'utilise avec les auxiliaires être ou avoir, pour former des temps composés (passé-composé, plus-que-parfait, futur antérieur...).

- Avec l'auxiliaire avoir, le participe passé ne s'accorde jamais avec le sujet. (*)
- Avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet.

(*) Le participe passé s'accorde avec le COD, si celui-ci est placé avant le verbe.

Exemples :

Auxiliaire être

Les jeunes demoiselles **sont** **parties** en carrosse.

"Parties" s'accorde avec "Les jeunes demoiselles".

Auxiliaire avoir

Les jeunes demoiselles **ont** **appelé** le carrosse.

"Appelé" ne s'accorde pas avec le sujet "Les jeunes demoiselles".